



*Station Touristique
entre terre et mer
en
Cotes d'Armor*

PENVENAN, le 10 novembre 2014,

Le Maire,

Aux Conseillers municipaux

CONVOCAATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

HEURE : 19H30

LIEU : MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Budget Commune : Décision modificative n°2 ;
- Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal ;
- Modification des tarifs 2015 des tarifs des salles du Centre nautique ;
- Prise de participation dans la SCIC Sextant Central pour l'achat de matériel de nautisme ;
- Participation aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques.

2. URBANISME : Approbation des modifications n°1, 2 & 3 du Plan Local d'Urbanisme

3. DÉNOMINATION DES RUES DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE PEN AR GUER

4. INTERCOMMUNALITE : Modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut-Trégor

- Transfert de la compétence assainissement à la CCHT ;
- Définition de l'intérêt communautaire en matière de sentiers de randonnées et d'espaces naturels.

5. CONVENTION DE TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ : Signature d'un avenant suite au changement d'opérateur de télétransmission.

6. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

7. QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire,

Michel DENIAU

